



## Objectifs

**Disposer** d'une vue d'ensemble du statut de la fonction publique hospitalière

**Maîtriser** les différentes phases de la carrière des agents publics hospitaliers

**Maîtriser** les actualités règlementaires

## Programme

### **Disposer d'une vue d'ensemble du statut de la fonction publique hospitalière**

Les statuts des fonctionnaires hospitaliers

Champ d'application du statut de la fonction publique hospitalière

Le cadre statutaire de la fonction publique hospitalière

### **Maîtriser les différentes phases de la carrière des agents publics hospitaliers**

#### **La carrière des fonctionnaires**

Le recrutement des fonctionnaires

Les positions statutaires

Le temps de travail

L'avancement des fonctionnaires (entretien d'évaluation et LDG)

Les congés

La protection sociale (les congés maladie et le CITIS)

La PPR

#### **Les contractuels**

Le recrutement des contractuels

La formation du contrat : conditions de validité, clauses obligatoires

#### **Déontologie, droits et obligations**

La déontologie, les droits et obligations des fonctionnaires hospitaliers

Les obligations générales

Le cumul d'activités

La liberté d'opinion

La non-discrimination

Le harcèlement

La protection fonctionnelle

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle

Le dispositif de signalement

#### **Fin de carrière**

La discipline : la faute disciplinaire

La discipline : la suspension

La discipline : la procédure

La discipline : les sanctions disciplinaires

La cessation des fonctions : généralités

La fin du contrat des contractuels

## Public

Tout agent nouvellement nommé et personnel des ressources humaines

## Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences

## Intervenant

Juriste spécialiste en droit administratif et du travail

## Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

## Modalités de formation

intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

Inter APDHES

2 jours, 12 heures

🕒 09 et 10 septembre 2024

750 € par participant

## Contact

05-56-24-49-39  
info@apdh.es.fr

## Référence

5.2.1.

Madame  Monsieur

Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction/grade : .....

Service : .....

Numéro de tél. : ..... Numéro de Fax. : .....

**E-mail** : .....

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR : .....

Adresse complète : .....

N° SIRET : .....

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE : .....

Tél. : ..... Fax. : .....

**E-mail** (adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription) : .....

### Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action : .....

Date(s) de l'action : .....

Coût pédagogique : \_\_\_\_\_ Euros par participant

pris en charge par  OPCO  Budget de l'établissement  le participant

*APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires*

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

### Date et signature

(Nom, qualité du signataire) :

Association pour la Promotion du Droit Hospitalier de l'Économie de la Santé et de la formation professionnelle et continue

11 avenue Léonard de Vinci | Europarc | CS70097 | 33615 PESSAC CEDEX

Tél : 05-56-24-49-39 | Fax : 05-56-98-90-92 | [www.apdhes.fr](http://www.apdhes.fr)

La certification QUALIOP1 a été délivrée au titre de la catégorie : actions de formation - certificat n° 2004-CN-00042

Association loi 1901 enregistrée en Préfecture de la Gironde sous le n° 2/11763 (JO n°20070043, dernière modification qui se révèle être, à la présente date, non caduque)

Organisme enregistré sous le numéro 72 3301681 33. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - SIRET : 348 628 975 00032 - Code Naf : 8559

Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement habilité à dispenser des programmes de DPC (n° 4491)